

# **Les origines du genre : Approche synthétique et historique.**

**Dr. Fatima BRAHMI.**

Université Abou Bekr Belkaid. Tlemcen.

Faculté des Lettres et des Langues.

Département des langues étrangères.

## **Introduction**

Certes, c'est au XIX siècle que la plupart des auteurs qualifiés de « sérieux », firent naître le récit policier. Il faut cependant se garder de réduire la naissance d'un genre à une innovation littéraire individuelle, alors qu'elle est le produit de processus historiques multiples et complexes.

Puisque le terme « genre » trouve son étymologie dans le mot latin « *genus* » qui signifie aussi « origine », cette parenté nous donnera l'occasion de remonter aux origines de ce genre. Il est parfaitement légitime de chercher des ancêtres au genre policier, car étudier la création et l'évolution du héros policier se doit d'explorer le terreau dans lequel il a secrètement germé. En revanche, il convient de le faire avec prudence et discernement, sans se jeter sur tout texte comportant un crime ou une part de mystère.

### **1. Les origines littéraires**

#### **1.1. La littérature d'éénigme**

La littérature d'éénigme se greffe sur une longue tradition, celle de la littérature criminelle, dont les aspects les plus anciens relèvent de la mythologie et de l'histoire. Légendes de Cronos ou des Atrides, meurtre d'Abel par Caïn, ...., les exemples sont multiples. Ce qui caractérise tous les crimes ainsi contés, c'est l'absence de mystère. Nous y sommes des témoins, instruits de tous les faits et gestes, de l'innocence des victimes, de la sauvagerie ou de la ruse des

coupables. Même chose quand Térée viole et mutile Philomène, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, ou quand, dans *La Légende dorée* de Jacques de Voragine, Sainte Marguerite est injustement accusée et soumise à la réclusion. Pour nous, il n'y a pas de place au doute : le « suspense » existe à travers deux questions : **comment la vérité éclatera-t-elle ? Comment les méchants seront-ils punis ?** C'est ce schéma, ce sont ces interrogations qui se retrouveront, plus tard, dans toute la littérature criminelle.

### 1.2. La tragédie grecque

Dans la tragédie grecque, chez Sophocle en particulier, on pourrait penser que les meurtres et la recherche du ou des coupables, préfigurent le récit policier. Si nous avons évoqué le drame grec, on pourrait également faire référence au théâtre élisabéthain qui n'est pas spécialement avare en cadavres et en meurtres pour la conquête du pouvoir. Or, une « mort violente » ou un délit ne permettent pas d'assimiler n'importe quelle œuvre à un récit policier. Le crime donc, ne pouvait être un fort et unique critère pour la naissance du genre.

### 1.3. Le Zadig de Voltaire

Le premier « vrai » récit policier ne serait-il pas *Zadig* de Voltaire ? tous ceux qui ont lu *Zadig* se rappellent quand se dernier était mis en prison pour avoir su décrire le cheval du roi et la petite chienne de la reine sans les avoirs jamais vus, au moyen des traces que ces animaux ont laissées sur le sable ou dans la poussière.

Nombreux sont les critiques<sup>1</sup> qui ont affirmé que le chapitre III de *Zadig* est la première histoire de détective connue. Par ailleurs, Régis Messac est convaincu que :

**Ce n'a jamais été un secret  
pour les érudits que le sujet de cette**

---

<sup>1</sup> Par exemple Dr Locard, *Policiers de roman et de laboratoire* (p. 19-20) ; Léon Lemonnier, *Mercure de France* (1925), Franck Blighton, *Flynn's Magazine* (1924).

partie [chapitre III] du roman n'est pas de l'invention de Voltaire, et que Zadig a eu des devanciers. [...] l'édition Moland nous avertit que l'Année littéraire (1767, tome I, p. 145-158) accuse Voltaire de s'être inspiré du chevalier de Mailly, auteur anonyme de *Le voyage et les aventures des trois princes de Sarendip, traduits du persan*.<sup>2</sup>

Or, dans son étude intitulée *Voltaire's Roman Zadig*, Wilhem Seele nous fait savoir que le chevalier de Mailly n'avait pas plus de droits que Voltaire à se dire l'inventeur de cette fable. Seele nous indique une source arabe : *Les Mille et Une Nuits*. D'autres chercheurs ont mis en relief plusieurs textes juifs qui correspondent, à quelques variantes près, aux aventures des trois princes de Sarendip. On est donc incapable d'être fixé sur les véritables ancêtres de Zadig. Seront-ils en définitive arabes, persans, hébreux ? Ou bien va-t-on leur trouver encore une autre origine, demeurée jusqu'ici inconnue ?

#### 1.4. Le roman gothique

Il est impossible de nier la contribution apportée à la littérature policière, au moins par le climat et pour certains décors, par ce qu'on appelle en France les romans « noirs » - « gothiques » - du XIII<sup>e</sup> siècle, un phénomène qui remonte à 1794, avec la traduction du *Moine de Lewis* et ensuite des *Mystères d'Udolphe* d'Anne Radcliffe et du *château d'Otrante* d'Horace Walpole<sup>3</sup>. Ces « romans de terreur » qui

<sup>2</sup> Régis Messac, *LE « DETECTIVE NOVEL » ET L'INFLUENCE DE LA PENSÉE SCIENTIFIQUE*, éd. Encrage, collection « Travaux », Paris, 2011, p. 37.

<sup>3</sup> Horatio Walpole ou Horace Walpole (1717-1797), 4<sup>e</sup> comte d'Orford, fils de Robert Walpole, est un homme politique écrivain et esthète britannique. Il a écrit *Le château d'Otrante*, qui a lancé la vogue du roman noir.

introduisent les thèmes de la secte, de la bande hors-la-loi bravant la société, mettent en scène des forfaits commis contre l'intérêt général et s'attirent les faveurs d'un large public. Ils utilisent également tout un attirail d'éléments destinés à semer la terreur, ingrédients que nous retrouverons plus tard dans plusieurs séries policières comme les « Rocambole », les « Arsène Lupin », et dans les romans de Gaboriau.

### 1.5. Chroniques du crime

Plus évident encore est le poids des « chroniques du crime et des criminels » qu'on voit apparaître en France, comme en Angleterre et en Espagne, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui connaîtront un développement et une audience populaire particulièrement considérables au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Largement diffusées par les marchands des rues et les colporteurs, ces chroniques, publiées sous formes de brochures ou d'almanachs, avaient le double effet d'attirer l'attention sur les crimes et criminels en vogue et de livrer des détails – souvent déformés et démesurément grossis – sur la façon dont les seconds avaient perpétré les premiers.

Mais c'est aussi l'époque où quelques grands écrivains commencent à se pencher sérieusement sur le crime, les criminels et les faits-divers. L'intérêt porté au roman picaresque y est, évidemment, pour quelque chose, mais la chronique criminelle pure n'est pas non plus dédaignée.

#### E.T.A Hoffman

Il faudrait sans doute inclure parmi les principaux ancêtres de la littérature policière un conte d'E.T.A Hoffmann (1776 – 1822): *Mademoiselle de Scudéry* (1818). Paris, fut en 1680, le théâtre d'assassinats en série qui frappèrent de stupeur la Ville et la Cour. Les cadavres que l'on relevait au

matin dans les rues portaient, comme une signature du diable, le même coup de poignard au cœur dont l'inafflable précision stupéfiait les médecins. Les victimes, souvent fastueuses et titrées, étaient frappées au moment d'accomplir leurs plus intimes démarches. Chaque nouveau meurtre révélait un secret d'amour. C'est alors que Madeleine de Scudéry, qui explorait encore la Carte du Tendre, à l'âge où l'on ne devrait plus songer qu'à son salut, fit merveille dans le combat sans merci que la Police du Roi avait engagé contre le Prince des Démons ou l'un de ses suppôts.

Inspiré de faits divers authentiques, ce récit de fiction est, le premier à traiter de thèmes policiers.

#### 1.6. Les Mémoires de Vidocq

L'un des textes capitaux de ce début du XIX<sup>s</sup> fut un livre de mémoires composés de quatre volumes. Parues en (1828-1829) *Les Mémoires de Vidocq*, cet ancien forçat devenu policier a servi de modèle à de nombreux personnages de roman, du Vautrin de Balzac et Valjean de Hugo à M. Lecoq d'Emile Gaboriau. Ces *Mémoires*, même passablement romancées par Lhéritier de l'Ain, le « nègre » d'Eugène-François Vidocq, ont eu une certaine influence sur la création du genre et se révèlent rapidement une véritable mine de renseignements pour qui s'intéressait au monde criminel, au travail de police et aux méthodes de ce qu'on n'appelait pas encore détective.

Le livre eut, à coup sûr, une influence capitale sur de nombreux écrivains, a été lu par Alexandre Dumas, par Eugène Sue comme par Edgar Poe. Sa réputation a très vite débordé la France. Et son influence serait considérable sur le roman noir américain.

#### 1.7. Le roman-feuilleton

Mais nous pouvons penser que le précurseur le plus important du roman policier est très probablement le roman-feuilleton. Dès 1836, lorsqu'Emile de Girardin crée la presse à

bon marché, il y insère des romans découpés en feuilleton quotidiens. Le premier de ceux-ci, qui parut dans *La Presse*, fut d'ailleurs *La vieille fille* d'Honoré de Balzac. Alexandre Dumas père connaîtra le succès, dans *Le Siècle*, avec *les trois mousquetaires* et *Vingt ans après*, Frédéric Soulié publiera *Les mémoires du diable* dans *Le journal des Débats*, mais c'est Eugène Sue qui reste le feuilletoniste le plus célèbre de l'époque avec *Les mystères de Paris* publiés dans *Le journal des Débats*. On peut encore citer, parmi bien d'autres, leurs successeurs du Second Empire, Ponson du Terrail et sa série *Rocambole* ainsi que Paul Féval, auteur d'une fresque écrite durant quinze ans, *Les habits noirs*.

Ces romans-feuilletons présentent une série de caractéristiques très proches du roman policier, au point qu'il sera parfois difficile de rattacher certains récits à l'un ou l'autre genre. Mais il manque encore la notion d'enquête, et de détective, pour assimiler le feuilleton au policier, et surtout l'unité de l'intrigue. Michel Lebrun<sup>4</sup> trouve que tous les thèmes du récit policier se trouvent dans ce gigantesque fourre-tout (les romans-feuilletons), mais sans la rigueur et la vraisemblance auxquelles s'attacheront les découvreurs du genre.

## 2. Circonstances de la naissance

Même si nous voulons nous limiter à une histoire strictement littéraire du genre, nous devons cependant mentionner les facteurs de type socio-économique, politique, voire psychologique pour expliquer les circonstances et les raisons – qui ont été énumérées par tous ceux qui ont cherché à expliquer la naissance du récit policier- de l'éclosion et du succès du genre.

### 2.1. Un genre attestant une évolution sociale

<sup>4</sup> Dans son œuvre *Almanach du Crime 1980. L'année du roman policier*. Ed. Guénaud/polar. 1979.

La littérature classique (dite blanche) semble s'inscrire dans un hors-espace, hors-temps, favorisant la narration aux dépens du contexte. Elle est totalement épurée de tout ce qui ne se déroule pas au sein de l'univers clos où s'inscrivent les événements de l'histoire. La réalité n'y apparaît pas ; pire, elle est supplantée par l'utopie beaucoup plus séduisante aux yeux du lecteur.

Par contre, le genre policier trouve précisément son essence dans une forme d'ancrage dans la réalité, le contexte social n'agissant plus en tant que décor mais véritablement en tant que personnage.

La naissance et l'évolution du genre policier sont liées à deux éléments fondamentaux : les circonstances socio-économiques d'une révolution industrielle au XIX<sup>e</sup> siècle et le développement de l'esprit scientifique. Ces derniers ont du certainement influencer les conditions d'écriture des écrivains d'alors comme les besoins de lecture du public. J. Dubois a lié cet essor au développement des classes moyennes, car le genre policier est contemporain du mouvement romantique, qui bouleverse les règles de bienséance classique, héroïse les marginaux et exalte le sentiment de révolte. Cette classe du peuple trouve dans ce type d'écrit :

[...] un type de récit voué à une production-consommation aussi rapide qu'efficace. [...]. Dans sa lecture comme dans son écriture, le récit d'enquête se veut image sensible d'une société du marché et de la machine.<sup>5</sup>

*E. Mandel, quant à lui, lie l'angoisse de la mort, qui expliquerait un des attraits pour le genre policier, au développement du capitalisme qui entraîne concurrence,*

<sup>5</sup> Jacques Dubois, *Le roman policier ou la modernité*, Armand Colin, Paris, 2006, p. 26.

individualisme, course au profit et stress. L'être humain déséquilibré, épié par les « maladies de civilisation », transposerait ses peurs dans la lecture dans ce genre d'écrits puisque : « **La réification de la mort est au cœur même du roman policier** »<sup>6</sup>. En effet, il n'est pas rare que l'angoisse ou la peur ne vienne accompagner, voire conditionner, la lecture d'un récit policier.

Sous un angle différent, Boileau et Narcejac vont confirmer certaines remarques de Mandel en s'appuyant sur quelques notions élémentaires de psychologie et de psychanalyse. Pour eux, nos impulsions les plus primitives, dont celle de la peur, sont traduites dans le langage par la littérature. Nous sommes fascinés par le crime qui nous attire et nous angoisse à la fois. E. Poe insiste pour que tous les efforts de l'écrivain doivent être subordonnés au désir de créer chez son lecteur un certain effet. Poe s'interroge :

[...], je me dis, avant tout : parmi les innombrables effets ou impressions que le cœur, l'intelligence ou, pour parler plus généralement, l'âme est susceptible de recevoir, quel est l'unique effet que je dois choisir dans le cas présent ?<sup>7</sup>

Boileau et Narcejac, maîtres de l'angoisse, répondent à la question de Poe : « **L'unique effet que le roman policier se propose de produire, c'est la peur, liée au mystère** »<sup>8</sup>.

La peur et l'angoisse sont liées au crime, qui d'une part, prend une nouvelle dimension au sein de la société et

<sup>6</sup> Ernest Mandel, *Meurtres exquis : une histoire sociale du roman policier*, Montreuil, Presse-Edition-Communication (trad. M. Acampo), 1986, p. 60.

<sup>7</sup> E.A. Poe, *Contes, essais, poèmes* (Préambule au poème du *Corbeau*), Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 1989, p. 1008.

<sup>8</sup> Boileau-Narcejac, *Le roman policier*, Quadrige/PUF, Paris, 1994, p. 26.

que, d'autre part, la société en plein évolution influence les attentes de lecture qui se voient également modifiées. Le crime renvoie à une corruption sociale, voire politique. Désormais, le récit policier ne peut plus faire abstraction de l'accroissement de violence qui commence à caractériser la société de l'époque et, bien au contraire, il peut véritablement en faire son fond de commerce, proche en ce sens d'une approche médiatique du fait social.

En résumé, réel et réalité avaient contribué à l'épanouissement du genre policier qui avait progressivement glissé d'un motif purement littéraire à de véritables perspectives sociologiques.

## 2.2. Un genre urbain

Le crime avait déjà fait son apparition dans la ville, dès les nouvelles d'Edgar Poe qui mettent en scène un Paris mystérieux, si ce n'est véritablement dangereux.

L'apparition d'une civilisation urbaine, et plus exactement d'une ville industrielle à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, constitue l'une des circonstances de la naissance du récit policier.

...le roman policier est un produit, une scorie de la civilisation urbaine. Il n'a pas pu apparaître avant que la première [la civilisation rurale] n'accouche de la seconde sous les forceps de l'industrialisation : dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>9</sup>

Le développement du commerce et de l'industrie va faire et défaire les fortunes, susciter les conflits d'intérêt, réduire des hommes au désespoir -suicidaire quand il n'est pas meurtrier-, donner naissance à des affrontements sans fin,

<sup>9</sup> Francis Lacassin, *Mythologie du roman policier* (I), *op. cit.*, p. 12

engendrer des querelles dévastatrices : plus la ville se développe, plus le crime se répand. Or, la ville dispose de toute une palette d'accessoires et d'artifices assurant au récit du crime un renouvellement constant : gratte-ciel lugubres, ruelles sombres, entrepôts abandonnés, terrains vagues soumis à la grisaille, la pluie, le brouillard, les bruits, les odeurs étouffantes, et livrés en pâture aux financiers, politiques, désœuvrés et malfrats en tout genre ; autant d'éléments familiers du crime, qui lui sont propices et lui confèrent une quasi normalité. Avec l'industrialisation des villes, le crime a trouvé son lieu de prédilection et le récit un formidable lieu d'inspiration, particulièrement vivace encore aujourd'hui dans le genre policier.

D'une enquête sur un crime dans la ville, le récit policier glisse, en effet, vers la recherche du meurtrier de la ville. Devenue victime, la ville est alors sondée, autopsiée, ses habitants interrogés, suspectés ; le crime d'un individu se fait ainsi le prétexte à une véritable enquête sociale ; enquête attendue car la ville, immense et mystérieuse, ne cesse d'inquiéter :

La ville industrielle, gigantesque, anonyme, frénétique, qui fait se côtoyer richesse et pauvreté, nouveautés et permanences, futur et passé, et qui semble croître sans qu'à aucun moment une volonté humaine unique et clairement consciente de ses buts ne paraisse diriger et ordonner ce développement, voilà qui demeure encore un objet de stupéfaction et d'effroi pour un certain nombre de nos contemporains.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Jean-Noël Blanc, *Polarville : images de la ville dans le roman policier*, Lyon, Presses universitaires, 1991, p. 47.

Le genre policier se met alors en quête de révéler la ville. A l'obscurité du crime il oppose la lumière blafarde d'une enquête menée dans la fange, dans les vastes dessous de la ville, décrits en ces termes par Jean-Noël Blanc :

La ville monte des profondeurs : sous la surface, un monde caché, creusé. Au-dessus, la ville policée, les mœurs pleines d'urbanité, les séductions, les illusions, puis, au-dessous, la ville réelle, la dureté, les luttes impitoyables, le drame. L'apparente plénitude urbaine recouvre des vides. Les évidences masquent des évidements. Le jour se change en nuit dans cette vie verticale qui perd ses certitudes et sa tranquillité parce que, dans ces failles souterraines, il se révèle que *la ville a quelque chose à cacher*<sup>11</sup>.

De victime, la ville devient rapidement coupable, complice voire responsable de la dérive des hommes qu'elle accueille, qu'elle étouffe :

La ville écrase les personnages. Elle les enfonce. Jusqu'à des profondeurs sans nom. Jusqu'au plus profond d'elle-même, là-bas en bas : au trente-sixième dessous. Elle y entraîne les plus faibles. Elle les ensevelit. Alors se révèle toute l'ampleur du piège. Le trou, la fosse. Car elle n'est pas lisse cette ville. Elle est creusée. On y

---

<sup>11</sup> *Ibid*, p. 85.

**descend, on s'y débat, on peut s'y enterrer irrémédiablement<sup>12</sup>.**

L'intrusion de la ville dans le récit opère donc un renversement radical dans l'histoire du genre. L'enquête urbaine part du crime pour s'enfoncer plus encore dans la noirceur, la violence, l'insécurité ; autant de perspectives qui ont fait et font encore recette auprès du public. Car, outre l'intérêt sociologique que présente le genre, en se faisant le récit de la ville, la perspective de l'effet de mode n'est pas négligeable dans l'explication du succès du récit policier, notamment dans les sociétés occidentales.

S'inspirant de la réalité et de ses mutations, le récit policier se révèle être en constante évolution, détenteur, dans le même temps, d'une certaine modernité renforcée, qui plus est, par la mise en valeur de quelques attributs prisés par l'effet de mode qu'ils véhiculent immanquablement.

### **2.3. Policier et criminel**

Parallèlement au développement de la ville, on assiste à celui de la police.

Les villes naissantes et leurs environs industriels vont à leur tour donner naissance à Des masses pauvres et anonymes dont sortiront voleurs et assassins. Afin de contenir cette criminalité naissante va apparaître la police, et plus particulièrement le détective, dernier avatar du héros épique en lutte contre les forces du Mal.

Selon Lits, nous pouvons constater qu'à cette époque s'est constitué un élément du corps social amené de par sa nature même à jouer un rôle majeur dans les histoires policières : La Police :

**Ce n'est en effet qu'en 1829  
qu'apparaissent les sergents de la ville**

---

<sup>12</sup> *Ibid.* p. 84

uniforme dans les rues de Paris, qu'en 1851 que toutes les polices de France sont placées sous l'autorité du Ministère de la Police générale<sup>13</sup>.

La situation est semblable en Grande Bretagne ; le mythique corps de Scotland Yard qui allait revenir dans d'innombrables récits policiers était né, peu d'années avant l'éclosion de notre genre.

Mais là, le policier est encore sans génie parce que sans méthode ; il s'appuyait sur une foule obscure d'indicateurs et comptait plus sur la dénonciation que sur la déduction pour arrêter les coupables. Cependant, cette police, faite d'espions plus que de limiers, a le mérite d'être là, de faire partie du panorama de la ville. Désormais, le policier est un type social. Le haut de forme, les favoris, la redingote strictement boutonnée, le gourdin torsadé lui composent une silhouette familière.

Or, en face du policier, nous trouvons le criminel protéiforme. Puisque le déguisement lui prête une multitude d'apparences. Le déguisement offre au criminel, nous disent Boileau et Narcejac, toutes les ressources du trompe-l'œil. Il disparaît dans l'anonymat. Il devient, par essence, insaisissable. La guerre de ruse commence, le duel entre le Bien et le Mal qui va passionner un vaste public.

#### 2.4. La presse

Grâce à l'essor des journaux, se trouve maintenant un public. Le « fait-divers » est créé par la grande presse, et même s'il n'est en général qu'un drame banal (incendie, accident, etc.) est aussi, souvent, le récit d'un crime mystérieux (assassinats). Par conséquent, ce genre de récit

<sup>13</sup> Marc Lits, *Le Roman policier : Introduction à la théorie et à l'histoire d'un genre littéraire*, Éditions du CEFAL, Liège, 1993. P.34.

provoque un plaisir intense : attrait du mystère, émotion engendrée par le spectacle du malheur, désir de justice, etc. C'est le moment où naît le feuilleton dont on a parlé précédemment.

Produits pour la masse alors plus alphabétisée qu'avant, les récits représentent une dimension mécanique de cette société urbaine en plein révolution industrielle. Vite composés, vite imprimés, vite vendus, vite lus, ils sont marqués par la rapidité. Ils bénéficient du support des journaux imprimés et diffusés mieux qu'avant et de tout un réseau naissant de distribution de littérature de gare, alors que les déplacements en chemin de fer s'accroissent. Jamais l'écrit n'avait été soumis à ce point à l'exigence de la finalité : un genre était né ; c'est dans ce contexte qu'il faut situer l'œuvre policière.

C'est également au XIX<sup>e</sup> siècle que le récit policier n'est pas encore une forme littéraire légitimée et c'est pourquoi il trouve dans la presse (feuilletons) son terrain d'expression. Les deux nouvelles de Poe seront d'abord publiées dans la presse, plus tard *L'Affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau sera également publié en feuilleton. Gaboriau, et dès le début de sa carrière d'écrivain, avait eu l'intuition du rôle considérable qu'allait jouer la presse de son temps. En lisant *Madame Bovary*, de Gustave Flaubert, publié en 1857, il fit la remarque suivante qui se révéla prophétique de l'immense succès qu'il connut quelques années plus tard :

C'est très beau, mais on ne s'adresse qu'à une seule classe de la société. Le temps n'est pas loin où apparaîtra une nouvelle couche de lecteurs pour lesquels il faudra écrire des romans spéciaux, quelque chose comme de l'Alexandre Dumas ou du Frédéric Soulié rapetissés. Et savez-vous qui écrira ces romans-là ? Ce

sera moi. Retenez bien ce que je vous dis : le jour où le journal à un sou sera réellement fondé, je gagnerai 30 000 francs par an<sup>14</sup>.

Le prix du livre est aussi une des explications de la diffusion de cette littérature par la presse. L'union de la presse et du récit policier est d'abord un succès économique, Alain-Michel Boyer rappelle qu'en 1832, le prix des trois volumes du *Père Goriot* équivaut à un mois de salaire d'un ouvrier moyen. Ce sera donc la presse qui permettra l'expansion du genre policier en suscitant une demande de lecture à laquelle vont répondre les auteurs et les éditeurs.

## 2.5. L'enquête policière

Dès lors, le récit policier est dans l'air. Ses personnages sont en place. Il n'y a plus qu'à rendre évident le lien qui les réunit, c'est-à-dire l'enquête.

Au début du XIXe siècle à Paris, les bases de la police scientifique sont jetées par le préfet de police Dubois, en enquêtant sur une tentative d'attentat dont le Premier consul Bonaparte avait été la cible. Le préfet remonte jusqu'aux conjurés grâce à la constitution du cadavre du cheval. Plus tard se développera l'idée que tout est accessible à la science, l'homme lui-même, et l'on verra se développer de nouvelles disciplines : la physionomie, la phrénologie et, finalement, l'anthropométrie ; et parallèlement, apparaîtra l'idée que le policier qui traque le criminel est le rempart de la société, celui qui réussira son entreprise grâce à des méthodes rationnelles, voire scientifiques plutôt que par la force.

La science positive (positivisme), c'est-à-dire celle qui vise à découvrir les lois qui régissent les phénomènes, va

<sup>14</sup> Il s'agit de paroles rapportées par ses amis, donc sujettes à caution puisque ce sont des souvenirs recomposés. Cité par Roger Bonnot, *Émile Gaboriau ou la naissance du roman policier*, Paris, Editions J. Vrin, Pais, 1985. P.31.

s'efforcer de combler le fossé que la philosophie classique avait creusé entre la matière et l'esprit, et tout un courant de pensée tend à réduire l'esprit à la matière. On commençait à croire que les mouvements les plus secrets de notre conscience se traduisent immédiatement en jeux de physionomie. Il n'y a donc que la science objective et rationnelle qui dit la vérité de l'objet.

Là encore Edgar Allan Poe ouvrait la voie. Parlant du whist, il expliquait qu'un observateur attentif et rationnel est sûr de l'emporter sur son adversaire :

Il examine la physionomie de son partenaire... il en note chaque mouvement à mesure que le jeu marche et recueille un capital de pensées dans les expériences variées de certitude, de surprise, de triomphe ou de mauvaise humeur. A la manière de ramasser une levée, il devine si la même personne en peut faire une autre dans la suite... L'embarras, l'hésitation, la vivacité, le tremblement, tout est pour symptôme, diagnostic, tout rend compte, grâce à cette perception, intuitive en apparence, du véritable état des choses<sup>15</sup>.

Par conséquent, la technique policière, chez Dupin, Lecoq et Holmes, l'observation et l'analyse se fondent sur un champ de savoirs complexe qui embrasse la science. Les modes de raisonnement reposent, dès lors, sur l'observation, l'induction et la déduction. Ce qui va porter à l'enquête judiciaire une aide inestimable. La justice ne consiste plus à

---

<sup>15</sup> Edgar Allan Poe, *Double Assassinat dans la rue Morgue*, Paris, Petits classiques. Larousse, 1999, p. 41.

« apprécier » des témoignages, à « peser » un prévenu, à défendre d'abord les intérêts de la société et la morale publique. Elle ne procède plus du cœur mais de la seule intelligence.

### **Conclusion**

Le genre policier n'est pas un genre surgi du néant, nous avons voulu mieux situer sa place et montrer son importance dans l'histoire de la littérature et de la société.

Genre adaptable au cadre urbain, en prise avec la réalité et avec l'évolution sociale, il peut par ailleurs se faire le témoin d'une époque, livrant des informations précieuses d'un point de vue sociologique notamment. Le genre policier est, semble-t-il, la trace romanesque d'une quête ayant pour but de rétablir un équilibre qui a été rompu après une transgression sociale.

## Bibliographie

- BLANC, Jean-Noël, *Polarville : images de la ville dans le roman policier*, Presses universitaires, Lyon, 1991.
- BOILEAU, Pierre Louis et NARCEJAC, Thomas, *Le roman policier*, Quadrige/PUF, Paris, 1994.
- DUBOIS, Jacques, *Le roman policier ou la modernité*, Armand Colin, Paris, 2006.
- LACASSIN, Francis, *Mythologie du roman policier (I)*, coll. 10-18. Paris, 1974.
- LEBRUN, Michel, *Almanach du Crime 1980. L'année du roman policier*. Ed. Guénaud/polar. 1979.
- LITS, Marc, *Le Roman policier : Introduction à la théorie et à l'histoire d'un genre littéraire*, Éditions du CEFAL, Liège, 1993.
- MANDEL, Ernest, *Meurtres exquis : une histoire sociale du roman policier*, Presse-Edition-Communication (trad. M. Acampo), , Montreuil, 1986.
- MESSAC, Régis, *LE « DETECTIVE NOVEL » ET L'INFLUENCE DE LA PENSÉE SCIENTIFIQUE*, éd. Encrage, collection « Travaux », Paris, 2011.
- POE, Edgar Allan, *Contes, essais, poèmes* (Préambule au poème du Corbeau), Laffont, coll. « Bouquins », Paris, 1989.
- POE, Edgar Allan, *Double Assassinat dans la rue Morgue (The Murders in the Rue Morgue)*, Paris, Petits classiques. Larousse, 1999.